AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

(Tél. 95-10 et 97-11, Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503.17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément n° 3 ter au Bulletin n° 21 de JUIN 1962.

(Valable pour le département du Puy-de-Dôme)

A V E R T I S S E M E N T.-

V I G N E

M I L D I O U

Etendre, dès réception de cette note, à l'ensemble du Vignoble, le traitement cuprique recommandé le 29 Juin dans les Vignes où les attaques étaient alors importantes (dans ces Vignes où le traitement doit être en cours ou terminé, ne pas omettre d'effectuer, à la fin de la floraison, comme indiqué, un poudrage cuprique soigné).

Clermont-Ferrand, le 2 Juillet 1962.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P. DENIZET

Imprimerie de la Station de Clermont-Ferrand

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 52

Tirage n° 402 du 2 Juillet 1962 _ 1.000 exemplaires - Abonnement 1962 - Expédition n° 12 ter.